

BULLETIN

DU

Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFERIEURE

Paraissant deux fois par mois

Le prochain Bulletin paraîtra le 24 Décembre

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

TELEPHONE 141.95 COMPTE CHEQUES POSTAUX NANTES 6.015

VOIR EN 2^e ET 3^e PAGES :

Fumures de la vigne et des prairies. - Le prix des bois. - Concours du Ministère pour 1928. - Les machines agricoles. - La situation. - Les récoltes. - Cours et marchés, et tout ce qui concerne le Syndicat.

ÉCHOS

LE 7^e SALON DE LA MACHINE AGRICOLE se tiendra à Paris, Parc des Expositions, du samedi 21 au dimanche 22 janvier 1928. Il promet d'être fort intéressant.

LE CONCOURS GENERAL AGRICOLE se tiendra à Paris, Parc des Expositions, (Porte de Versailles), du lundi 19 au dimanche 25 Mars 1928. Ce concours comprendra les animaux reproducteurs et gras, des espèces bovines, ovines et porcines ; des chiens de bergers ; les produits de laiterie ; produits agricoles et horticoles, les vins, cidres, poirés et eaux-de-vie.

OFFICE NATIONAL DES ENGRAIS : Un député, C. Chastenet, a déposé une proposition de loi, tendant à instituer le monopole de l'Etat, pour tout ce qui concerne l'extraction, la fabrication et la vente des engrais. Craignons que ce monopole nous apporte autant de déboires que celui des allumettes, des téléphones, ou des chemins de fer de l'Etat.

MEUNERIE ET COOPERATIVES sont en désaccord. Ces dernières ne paient pas la taxe sur le chiffre d'affaires ; la Meunerie la paie et voudrait l'égalité fiscale. Le Gouvernement joue le rôle d'arbitre : situation un peu délicate avant les élections.

GREFFE ANIMALE : En Algérie, le Docteur Votouff a fait des expériences concluantes de greffes sur les bœufs, à la bergerie nationale de Tadmirt. Des montons greffés ont gagné 10 kilos en chair et 700 gr. en laine. Cent bœufs greffés peuvent, dans l'année, assurer la naissance de 5.000 super-montons, assurant un supplément de 35.000 kilos de viande et 2.500 kilos de laine.

LA PRODUCTION PORCINE, en France, est en diminution de 1.500.000 têtes, sur notre cheptel d'avant-guerre. La production du porc gras a diminué sensiblement et notre troupeau est insuffisant pour faire face aux besoins de notre consommation.

LES ABATTOIRS DE LA VILLETTE vont être reconstruits, enfin, d'après une conception moderne, digne de notre grand capitale. Il a été décidé que la salle des ventes serait installée au rez-de-chaussée.

LE CONCOURS-FOIRE DE PERCY (Manche) aura lieu le 5 Décembre. Il est spécialement dans les taureaux sans dent (240 l'an dernier). Cette réunion vaut la peine d'être suivie.

LE BÉTAIL BAÏSSE, mais on donne toujours du « singe » aux soldats. Pourquoi ne pas leur distribuer de la viande fraîche, au lieu de cette viande congelée, qui revient actuellement plus cher et qui est moins bonne pour la santé ?

A CHEMLLE (M.-et-L.), la Mutuelle Bétail a procédé à l'abattage et à la vente au détail d'un bœuf de bonne qualité fourni par l'un de ses membres. Il a été permis aux habitants de manger d'excellent pot-au-feu, à partir de 1 fr. 50 la livre. Les morceaux de choix se sont envolés aux environs de 6 francs. Heureuse expérience qui a satisfait tout le monde... sauf, probablement les bouchers !

REDUCTION DES IMPOTS : Le Ministre des Finances a déclaré formellement qu'il allait réduire tous les impôts, dans la proportion de 20 %. Mais... c'est encore en Allemagne !!! et nous, pauvres contribuables de la France victorieuse, nous continuons à « casquer » à la place des Boches !

EN ANGLETERRE : pour le retour à la terre, on y crée des Associations féminines, où femmes et jeunes filles puiseront l'amour de la campagne et des travaux des champs.

PUISSANCE HÉRÉDITAIRE

Nous savons que les animaux dérivent d'une seule cellule, provenant de la fusion de deux autres cellules : mâle et femelle. Cette nouvelle cellule (qui n'a rien de commun) donnera naissance à un être qui tiendra de ses parents - proches ou éloignés - mais possèdera une personnalité propre et la transmettra, à son tour, à ses descendants, d'une façon plus ou moins parfaite.

Cette puissance héréditaire, cette transmission des caractères acquis, est constatée chaque jour, sans qu'on puisse théoriquement en expliquer les causes. La science navigue, à ce sujet, dans les ténèbres, ne pouvant émettre que des hypothèses. Seuls, les résultats pratiques peuvent nous éclairer quelque peu.

L'HERÉDITÉ DIRECTE, ou la transmission des caractères des parents, est d'autant plus certaine qu'ils ont existé chez un plus grand nombre d'ancêtres.

L'HERÉDITÉ ANCESTRALE, ou atavisme, se manifeste lorsque les animaux héritent, de leurs grands ou arrière-grands-parents, de qualités ou de défauts qui n'apparaissent pas chez le père ou la mère. Cette hérédité, que l'on appelle encore « coup en arrière » - et qui s'exerce aussi chez les végétaux - peut être directe, ou collatérale (oncles ou tantes). L'atavisme se manifeste rarement après la quatrième ou cinquième génération. C'est pour obéir aux lois de l'atavisme qu'on a créé les livres généalogiques : stud-book, herd-book, flock-book. Les éleveurs de chevaux de courses attachent une grande importance aux générations successives d'une même lignée, pour le choix de leurs étalons. Il est aussi souvent préférable d'avoir un animal de conformation médiocre, mais d'excellente origine, plutôt que d'avoir un animal très bien conformé n'ayant aucune origine.

L'HERÉDITÉ INDIVIDUELLE, ou unilatérale, est la puissance que possède chaque individu (mâle ou femelle) de transmettre ses propres caractères à sa descendance. Elle peut être : nulle, faible ou très accentuée, suivant les sujets. Ces derniers sont dits « bons raceurs » lorsqu'ils transmettent fidèlement leurs qualités.

Aucun signe extérieur ne peut, malheureusement, fournir d'indication sur cette puissance héréditaire, mais un sujet transmet d'autant mieux ses caractères qu'il est lui-même finement racé et qu'il possède un bon nombre d'ascendants présentant les qualités requises.

Cette hérédité prépondérante transmet aussi bien les caractères naturels que le reproducteur possédait à sa naissance que les qualités qu'il a pu acquérir au cours de l'élevage (hérédité des caractères acquis). C'est un point capital. Grâce à cette transmission, les éleveurs arrivent, par une sélection déterminée, à améliorer nos races de bétail. En faisant jouer cette puissance héréditaire individuelle, on est arrivé à créer et à améliorer nos animaux de boucherie (la race Maine-Anjou, par exemple), ou encore nos chevaux de trait (Bretons, Percherons, Boulonnais), nos races porcines (Craonnais), nos races ovines (Dishley-Mérinos) et même nos fines poudeuses (Leghorns, Bresses, Wyandottes, etc...).

L'élevage rationnel repose donc, en majeure partie, sur l'atavisme et sur l'hérédité individuelle.

Dans la pratique, il serait intéressant de faire naître, à volonté, des mâles ou des femelles. On a émis bon nombre d'idées sur cette transmission du sexe par hérédité, mais nous ne nous y attarderons pas, la plupart d'entre elles étant réfutées aujourd'hui.

En général, les reproducteurs mâles ne donnent pas un sexe constant, comme chez les femelles.

On cite certains cas de puissance héréditaire individuelle vraiment étonnante pour la transmission des caractères : Le cheval de courses « King-Hérold », par exemple, procréa 500 vainqueurs sur les hippodromes ; ou « Eclipse », qui donna une lignée de 340 chevaux ayant tous triomphé dans les courses. Par contre, certains chevaux célèbres se montrent totalement dépourvus de puissance héréditaire.

On cite encore un verrat Craonnais qui ne donna rien que des porcelets mâles. Le plus souvent, l'animal tient à la fois de son père et de sa mère. Dans cette transmission des caractères, il peut y avoir fu-

sion, ou juxtaposition. La fusion n'est pas toujours possible. On n'est pas certain de corriger tel défaut par un défaut contraire : Un étalon à garrot trop haut avec une jument à garrot trop bas ne donneront pas, nécessairement, un sujet à garrot bien établi.

La juxtaposition des caractères se faisant le plus souvent sentir, on cherchera, autant que possible, à appareiller les reproducteurs : En accouplant un bélier à longue toison avec une brebis à toison courte, on obtiendra un agneau bigarré, de laines courtes et longues. Il en est de même chez les vaches et les chevaux qui, mal appareillés, ne donnent que des sujets « décousus », sans valeur marchande.

La transmission de la couleur, par hérédité, s'opère d'autant mieux que les reproducteurs possèdent une même nuance. Les couleurs rouges, baies ou grises se transmettent plus aisément que le noir. Il y a toujours heurt entre la robe rouge et la robe noire (sans métaphore !) ; le blanc alors surgit. Ce dernier a peu d'effet sur le rouge mais supprime totalement le noir.

Il existe enfin une HERÉDITÉ PAR INFLUENCE, que les éleveurs reconnaissent dans la pratique, mais que la science ne peut expliquer : Lorsqu'une femelle est saillie pour la première fois, elle peut conserver une certaine imprégnation de ce mâle, ce qui pourra influencer sur sa descendance postérieure, même si on l'accouple par la suite avec d'autres mâles.

Certains cultivateurs vont jusqu'à prétendre qu'une bonne vache, couverte par un bon taureau, pourra donner un veau mal conformé, parce que ce bon taureau aura sailli, deux heures auparavant, une mauvaise vache et qu'il en est encore imprégné.

Il ne faudrait pas exagérer cette influence, si elle est possible dans certains cas, provient le plus souvent de ce que la bonne vache n'a aucune origine, tout en étant belle. N'ayant pas de puissance héréditaire suffisante, elle est normale qu'elle ne transmette pas ses qualités à sa descendance. C'est alors qu'on accuse souvent le bon taureau d'avoir sailli une mauvaise vache auparavant !

Ce phénomène ne se constate généralement pas chez les animaux inscrits au Herd-book, qui sont finement racés.

Toutefois, pour éviter la possibilité de ces cas fâcheux, certains éleveurs possèdent deux taureaux : un pour les bonnes, l'autre pour les mauvaises vaches. Ou encore, ils font payer la saillie un prix élevé, pour écarter les mauvaises bêtes.

Dans cette question « du regard », les éleveurs affirment qu'il y a influence ; les vétérinaires et les agronomes prétendent que non ! Nous n'avons pas la prétention de le départager ici, mais en admettant que les praticiens aient raison, cela démontre, une fois de plus, la nécessité de n'avoir que de bonnes vaches, d'origine, dans ses étables. C'est le mot de la fin, qui mettra tout le monde d'accord !

R. FAIVRE.

Contrôle laitier

Le « Journal Officiel » du 19 novembre publie une circulaire du Ministre de l'Agriculture, adressée aux Préfets, concernant l'organisation d'un contrôle facultatif de la production laitière. En 1926, le service de la répression des fraudes, sur 16.707 prélèvements de lait, a dressé 1.385 contraventions. M. Queille préconise la surveillance sanitaire des étables par des vétérinaires. Ce contrôle, facultatif, pourrait devenir obligatoire et partout identique, dans certains cas de récidive des producteurs. Les Préfets devront s'enquérir auprès des divers syndicats, coopératives, associations agricoles et ligues de protection de l'enfance.

On entend dire parfois :

« Les Syndicats vendent aussi cher que le Commerce ! »

Ce qui est exact, c'est que LES COMMERÇANTS SONT OBLIGÉS DE VENDRE AUSSI BON MARCHÉ QUE LES SYNDICATS, s'ils veulent faire des affaires.



Un Brin de Gaussette...

Les cultivateurs ont la fâcheuse réputation de se plaindre presque toujours : Quand il pleut, on réclame un peu d'eau. Quand il fait beau, on réclame le soleil. Quand le temps est favorable pour nos cultures, nos marchandises ne se vendent souvent pas, ou on nous offre des prix de misère. Quand les cours sont élevés, c'est qu'il y a peu de marchandises sur les marchés et que l'année a été mauvaise... Il y a bien des sujets de mécontentements - vous les connaissez comme moi -, étant plus que tout autre à la merci des intempéries et des déboires de toutes sortes. Les citadins ne s'en rendent pas compte, malheureusement !

Mais nous ne sommes pas seuls à être quelque peu grincheux. Les commerçants commencent à se plaindre aussi amèrement, et, bien qu'étant en ville, ils prétendent que le commerce est aujourd'hui la bonne « vache à lait » que nos braves dirigeants savent parfaitement traire à fond ! Ils parlent de « poirés mûres » prêts à cueillir... Que sais-je encore ? On se croirait à la campagne !

J'ai eu l'occasion d'entendre, bien des fois, les doléances de ces braves gens, chez qui je fais mes petites emplettes en venant à la ville. Voyez-vous, père Jeannot, les impôts, les contributions, les charges, le personnel, la taxe sur le chiffre d'affaires : tout nous écrase littéralement !

J'écoutais avec compassion les plaintes de mon interlocuteur, et j'écarquillais de grands yeux devant ce luxe d'étalages, ces lumières qui attirent les papillons, ces gentilles vendeuses. Il y avait des fleurs artificielles qui auraient fait loucher nos chers horticulteurs ; une harmonie, un milieu vraiment enchanteur.

Mais je pensais : tout de même, ces frais, ce luxe, ce sont les acheteurs qui les payent, comment dirais-je ?... royalement, en achetant ces marchandises !

Au fait, au sujet de cette taxe sur le chiffre d'affaires (qu'on nous reproche amèrement de ne pas payer), il faut que je vous raconte cette anecdote, vieille de plusieurs mois, mais toujours vivante à ma mémoire :

« J'avais de très belles poires William et Duchesses à vendre, de toute première qualité, bien présentées dans des petits oreillers de papier de soie. Le grand hôtel, à qui je les destinais, en était suffisamment pourvu. Je dus faire mes offres de vente à un fruitier des mieux cotés de la ville.

« Combien ? me demanda le négociant, en jetant un coup d'œil furtif, accompagné d'une petite moue dédaigneuse, sur mes paniers.

J'essayais d'en obtenir un prix raisonnable, pour couvrir mes frais de jardinage et de déplacement.

« Je vous en offre 1 fr. 50 du kilo et je vous débarrasse du tout !

Indigné d'un tel prix, mais ayant gros cœur de ramener ma cargaison invendue, j'essayais de « couper la poire en deux ». Puis, devant la résistance obstinée du marchand, dans un moment de découragement bête, comme on en a parfois dans la vie, j'abandonnais mes fruits pour 1 fr. 50 le kilo !

Un monsieur à barbe blanche, correctement vêtu, entra au même instant.

« Oh ! les belles poires, s'exclama-t-il en voyant mes paniers découverts. Combien ?

« 2 fr. 25 la livre, Monieur, fit la marchande, avec son plus gracieux sourire.

Et ce nouvel acheteur en emporta un kilo pour 4 fr. 50, heureux de l'abaïne.

Je me tus et pris rageusement les quelques billets, qu'on venait d'aligner à la caisse.

Depuis, je n'ai jamais digéré la taxe sur le chiffre d'affaires ! Si nous faisons pareillement la « culbute », une ou deux fois, avec nos œufs, notre lait ou nos cochons ! Ça en ferait du joli ! Non, mais quelle rigolade !

Je me suis dit tout de même, en sortant : « Pauvre Jeannot, faut-y que tu sois plus... poire que tes belles Duchesses ! »

Maitre JEANNOT.

Cotisations 1928

La Chambre Syndicale vient de fixer la cotisation pour l'année 1928 à : HUIT FRANCS

pour tous les membres du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure. Ce léger relèvement du taux de la cotisation annuelle, est motivé par les lourdes charges que nous cause notre Bulletin (réduction, impression, tirage) et par l'extension donnée à nos différents services, dans le but d'améliorer nos organisations syndicales, qui doivent être utiles plus que jamais aux agriculteurs et les défendre dans la lutte économique actuelle.

Depuis longtemps déjà, il était question du relèvement de la cotisation, qui n'était plus proportionnée au coût de toutes choses ! La plupart des Syndicats, ou Associations agricoles, portèrent, voilà quelques années, leur cotisation à 8, 10 et même 15 fr. Si l'on considère le coefficient 5 (qui est un minimum) dans la multiplication des prix d'avant-guerre, nous voyons que notre cotisation qui était de 2 fr., aurait dû régulièrement être portée à 2 x 5 = 10 fr., alors que nous maintenons un chiffre nettement inférieur !

Tous les prix n'ont-ils pas suivi la même progression de hausse ?

En voici quelques exemples :

Table with 2 columns: Avant-guerre, Actuellement. Rows include Journaux, Timbres pour lettres, Bidon d'essence, Quintal de blé, Bœuf à la Villette, 1 douzaine d'œufs, Muscadet, la barrique, Ferrures complète pour chevaux, Faucheuse.

Nous pourrions multiplier indéfiniment ces exemples, aussi bien au sujet des loyers, des impôts, des transports, que des objets d'habillement, d'alimentation, d'outillage, etc... Un peu de bon sens suffit à démontrer, largement, que le prix d'avant-guerre, de toutes choses, a été multiplié dans la même proportion. Ou plus exactement, les choses ont conservé toujours leur même valeur ; seuls notre monnaie a été plus ou moins dépréciée, par suite du bouleversement mondial.

Nos syndiqués - chaque jour plus nombreux - et qui nous honorent de leur confiance, comprendront facilement la raison de cette cotisation à 8 fr. ; légère majoration, qui aurait certes dû s'effectuer voilà 3 ans, et qui a été retardée à la dernière limite par nos administrateurs, dans l'intérêt même de nos adhérents. Qu'on nous salue plutôt de cet effort.

Nous sommes certains, qu'il n'y aura aucune défaillance dans nos rangs, chaque cultivateur comprenant le rôle immense du Syndicat Central de la Loire-Inférieure, appréciant les services de notre Bulletin, qui s'efforce de renseigner et d'instruire, sans fatiguer et concevant l'utilité, plus grande encore, de toutes nos organisations qui se développent et promettent de beaux fruits pour 1928 !

Table with 2 columns: Avant-guerre, Actuellement. Rows include Journaux, Timbres pour lettres, Bidon d'essence, Quintal de blé, Bœuf à la Villette, 1 douzaine d'œufs, Muscadet, la barrique, Ferrures complète pour chevaux, Faucheuse.

AVIS

Certaines personnes nous demandent un abonnement à notre Bulletin. Nous ne cessons de répéter, qu'il n'existe aucun abonnement à notre journal. Nous ne comptons, dans nos rangs, que des syndiqués, régulièrement inscrits et acceptés par le Conseil d'administration du Syndicat, qui versent une cotisation annuelle, comme dans toutes Sociétés. Le Bulletin est desservi gratuitement à tous nos membres.

CHANGEMENTS D'ADRESSES

Au sujet des changements d'adresses, que nous signalons nos adhérents et nos agents, nous demandons instamment d'indiquer, très lisiblement, l'ancienne adresse, avec la nouvelle, pour faciliter nos recherches.

Ces changements devront nous parvenir, 2, rue Scribe, à Nantes, dans la huitaine au plus tard.

Commission Départementale du Châtaignier

La Commission départementale du châtaignier s'est réunie, afin d'arrêter les dispositions qu'elle prendra, au cours de la campagne 1927-1928, pour encourager les plantations de châtaigniers.

En raison des résultats remarquables obtenus au cours de la campagne précédente, elle a décidé de persévérer dans la voie qu'elle s'est tracée.

En conséquence, elle mettra à la disposition des planteurs des plants de châtaignier choisis, qui seront cédés avec une réduction sensible de prix. Cette réduction constituera une prime des plus intéressantes.

La Commission a tenu à vérifier elle-même que les plants qui seront livrés par son intermédiaire sont irréprochables.

En visitant les importantes pépinières Perrau, Leclerc et Clémet, elle a pu constater que les plants qui lui sont réservés se présentent sous les meilleures apparences.

Les livraisons se feront aux conditions suivantes (port dû, emballage gratuit) :

Plants de 0 m. 10 à 0 m. 20 : 60 francs le mille ; de 0 m. 15 à 0 m. 30 : 75 francs ; de 0 m. 30 à 0 m. 50 : 90 francs ; de 0 m. 50 et au-dessus : 120 francs.

Les commandes, accompagnées de leur montant, devront être adressées au trésorier de la Commission, M. Savreux, à la 2^e division, à la Préfecture.

Tous ces plants proviendront des Etablissements Perrau, Leclerc et Clémet, de Montreault. Ceux de la pépinière départementale du Gâtve sont déjà épuisés.

Le Relèvement du Droit de Douane sur le Blé

Par décret du 17 novembre, les droits de douane sur le blé, le seigle, leurs farines et produits dérivés, ont été relevés comme suit : (tous les nouveaux droits représentent exactement les droits de douane de 1913 multipliés par le coefficient 5. Ils correspondent donc, par rapport à la dépréciation du franc, aux chiffres des droits d'avant-guerre.)

Table with 3 columns: Droits anciens, Nouveaux droits. Rows include Froment, épeautre, méteil, grains, Grains concassés et boulangés, Farines 70 % et au-dessus, Farines de 60 à 70 %, Farines moins de 60 %.

Par arrêté du même jour, une dérogation générale a été accordée aux prohibitions de sortie qui frappaient précédemment le blé, le seigle, leurs farines et produits dérivés.

Voilà donc enfin ! ce droit de 35 fr. et cette liberté d'exportation du blé et des farines que, depuis huit mois, l'Association générale des producteurs de blé, soutenue par la quasi unanimité des organisations agricoles, revendiquait comme le minimum de protection et de liberté indispensable pour compenser les charges de toutes natures qui pèsent sur la production du blé, et en particulier celles qui résultent, depuis la guerre, de l'élevation de la protection douanière accordée à l'industrie.

Si nous disons enfin, ce n'est point que nous ne soyons reconnaissants au Gouvernement d'avoir enfin compris que la déplorable politique économique suivie de-

Employée en juste temps.

puis la guerre nous entraînait vers une crise agricole d'une extrême gravité. Nous apprécions le geste fait à sa juste valeur : il tranche nettement sur les mesures fragmentaires, timorées, insuffisantes, prises au mois de septembre pour faire mine d'enrayer la crise du blé ; il témoigne d'un esprit de décision, d'une plus exacte compréhension de la situation véritable de l'agriculture, d'un certain courage aussi, il faut le reconnaître, dont les manifestations incohérentes de notre politique agricole nous avaient fait perdre depuis longtemps le souvenir.

Mais la mesure prise l'a été beaucoup trop tardivement. Notre Association n'a cessé d'affirmer, depuis le début de la campagne, que l'élevation du droit de douane devait être effectuée avant l'effondrement des cours, pour garantir la culture contre cet effondrement, et non point après pour profiter surtout aux intermédiaires et à la spéculation. Mesure beaucoup trop tardive qui arrive alors que la culture, surtout la petite culture, a déjà vendu une partie importante de sa récolte à des cours absolument déprimés ; alors que l'on a importé des quantités excessives de blés exotiques qui continueront à peser sur les cours, alors que les acheteurs se sont pourvus de réserves acquises à bas prix et qui vont bénéficier d'une plus-value absolument injustifiée.

Il est extrêmement regrettable que le Gouvernement n'ait pas compris plus tôt son devoir, mais mieux vaut tard que jamais : nous voulons croire que les mesures qu'il a prises d'urgence — et sur le blé et sur les céréales — pour mettre fin à l'injustice économique dont souffraient notre production du blé et notre élevage, sont un premier pas vers cet équilibre douanier que nous revendiquons et qu'elles peuvent être considérées comme l'indice d'une nouvelle orientation de notre politique agricole. Les récentes déclarations du président du Conseil semblent indiquer qu'il en est bien ainsi. A ce titre ces premières mesures, bien que trop tardives, auront, à n'en pas douter, une influence morale considérable sur tous les cultivateurs qui ne manqueront point d'en saisir la portée.

Il faut maintenant que le Gouvernement ait l'énergie de persévérer dans cette voie ; il y reste encore beaucoup à faire ; voici comment nos organisations agricoles comprennent les mesures obtenues par leur persévérance et par leur union ; elles sauront exiger qu'il en soit ainsi.

Fumure pour les Vignes

Il ne se passe guère de jours sans que quelqu'un de nos lecteurs nous prie de lui indiquer la meilleure formule de fumure pour ses vignes.

La question, sous cette forme simplifiée, ne saurait comporter de réponse bien précise. Il doit y avoir une « meilleure formule » pour chaque terrain en particulier ; mais nous ne pouvons que donner la meilleure pour toutes les terres.

Et, faute de connaître la nature du sol, sa profondeur et sa richesse, les formules que l'on préconise le plus souvent sont — si l'on peut ainsi dire — des formules-ombrières, dont l'action ne sera jamais nulle, assurément, mais dont les résultats ne sont pas toujours ceux que l'on en attendait.

La question se complique d'autant plus que de récents travaux — en particulier ceux de M. Lagatu — sont venus ébranler tous les principes sur lesquels nous vivions depuis de longues années.

L'analyse chimique des terres ne donne pas toujours, tant s'en faut, des indications assez nettes pour permettre de composer des fumures particulières à chacune d'elles, car cette analyse ne nous dit pas quel est le degré d'assimilabilité des principes fertilisants qui y sont contenus. Et, dans tous les cas, il est utile de vérifier par des expériences directes les conclusions que l'on serait tenté d'en tirer a priori.

Mais combien longues et difficiles sont ces expériences lorsqu'il s'agit de la vigne, alors que tant d'accidents de végétation viennent en masquer les résultats : une année, ce sera la sécheresse ; une autre fois ce sera le mildiou ou le cochyliis, ou la gelée, ou la grêle... Aussi la plupart des viticulteurs ont-ils renoncé — quand même ils l'ont voulu tenter — à poursuivre des essais aussi aléatoires.

En pratique, et jusqu'au moment où les chimistes agronomes auront fait la lumière sur la question bien obscure encore des rapports entre le sol, les engrais et les plantes cultivées, nous sommes réduits à nous contenter de approximations basées sur la composition des récoltes et sur les propriétés que nous « attribuons » aux diverses natures de sols.

A la suite des expériences suivies depuis plusieurs années par la Société Centrale d'Agriculture de l'Hérault, sous la direction de MM. Sicard et Lagatu, ce dernier a signalé, comme ayant donné les résultats les plus satisfaisants, la formule suivante :

Azote 80 kilos : 40 kilos provenant du sang desséché, 20 kilos provenant de la corne en poudre, 20 kilos provenant du nitrate de potasse.

Potasse 90 kilos : 66 kilos provenant du nitrate de potasse, 24 kilos provenant du sulfate de potasse.

Acide phosphorique 75 kilos : 75 kilos provenant du super-minéral.

Cette formule s'inspire de cette idée, fort judicieuse, au moins en théorie, qu'il faut apporter à la fois des engrais très actifs, devant parer aux premiers besoins de la plante, et des engrais azotés organiques, destinés à fournir progressivement les ma-

ériaux nécessaires aux divers stades de la végétation.

L'auteur de cette note reproduit ensuite une série de formules très variées, que nous ne croyons pas absolument utile de reproduire ici même, parce que si elles sont faites pour des terres dont la composition se rapproche des nôtres, il y est également tenu un large compte du climat sec et chaud du Midi et des plants de vignes à grands rendements que nous ne trouverons pas dans notre région.

Et il ajoute : Toutes ces formules ne sont données qu'à titre d'exemples. On peut les varier en substituant à telle ou telle matière première des produits équivalents. Ainsi le sulfate de potasse peut être remplacé par du chlorure de potassium (sauf dans les sols calcaires secs), ou même par de la sylvinité riche (excepté dans les sols contenant déjà du sel marin en plus ou moins grande quantité). On trouve également dans le commerce soit des engrais chimiques complexes de nouvelle création, — soit des engrais composés tels que guanos de poissons, engrais à base de déchets d'abattoirs, de tourteaux, de chrysalides, etc., etc., qui renferment généralement à la fois azote, acide phosphorique et potasse. A condition d'en connaître le titrage, il sera toujours facile d'en calculer les doses, pour se rapprocher des chiffres de nos formules ; par fois il faudra leur associer soit des phosphates, soit des sels de potasse pour les compléter.

Dans les terres complètement dépourvues de calcaire (sols schisteux, granitiques, etc.), il est indispensable, si l'on veut tirer bon parti des dépenses d'engrais, de pratiquer périodiquement des chaulages ou des marnages.

Il est de pratique courante, et toujours recommandable, d'alterner les fumures chimiques avec les apports de fumier de ferme : fumier tous les trois ans, par exemple.

L. DEGRULLY.
(Progrès agricole et Viticole).

COURS DES BOIS SUR PIED

Situation générale du marché des bois au point de vue du propriétaire forestier

Nous lisons dans L'Acclimatation :

Des ventes de bois domaniaux et communaux ont eu lieu un peu partout en septembre, et des premiers résultats connus, on en peut conclure que mes prévisions annoncées ici même en juillet et août dernier étaient bien exactes.

La baisse de 30 à 40 % que j'annonçais, et la stabilisation des cours des bois aux environs — et un peu au-dessus — des cours de 1925 paraît bien, en effet, devoir se produire.

Il y a généralement de grandes quantités de coupes invendues un peu partout.

Ce sont principalement les résineux qui ont subi la plus forte baisse, mais ce devait être obligatoire, si l'on veut bien se souvenir des prix (prohibitifs pour la vente des débits) payés en certains endroits pour les sapins, les épicéas, et même pour les maritimes du Sud-Ouest, dont les cours (si on peut appeler « cours » les prix cotés à l'époque, dépassaient en certaines régions les prix cotés pour le chêne.

Les bois ont baissé depuis un an de la même proportion que s'est revalorisé notre franc, et cette baisse est d'autant plus aiguë que l'année dernière les stocks étaient vidés, la demande ayant été active toute l'année 1926, alors que cette année les stocks sont fantastiques, le marché des bois étant calme, ou même stagnant, depuis de longs mois ; même à la baisse, l'acheteur boudé à l'achat, on le voit par la grosse quantité d'invendus des quelques ventes qui ont déjà eu lieu.

Le marché actuel du bois est actuellement un peu en reprise, mais on n'ose pas croire encore à une franche remise en train ; on escompte cependant quelques permis d'exporter qui redonnent un peu d'activité.

Quant aux cours par essences, il y a en ce moment :

1° Sur le sapin, un peu de baisse sur le mois dernier ;

2° Sur le chêne, marché calme et d'attente ;

3° Sur le peuplier, marché ferme, mais stationnaire quant aux prix (qui ont baissé depuis quelques mois) ;

4° Sur l'orme, marché absolument nul.

5° Le frêne se vend, mais l'acacia n'est guère recherché qu'en belles dimensions ;

6° Le hêtre se demande davantage, mais avec prix en baisse sur les dernières cotes.

REGION CENTRE

(Cher, Indre, Allier, Nièvre)

On cote les prix indicatifs suivants : Chêne (1^{er} choix, menuiserie, ébénisterie) : Tronçais, Blaisois, 125 à 325 fr. ; chêne (1^{er} choix mais de taillis sous futaie), 120 à 230 fr. ; chêne (2^e choix, Orléanais), 50 à 120 fr. ; hêtre, 35 à 40 fr. ; peuplier (Suisse, Carolin), 50 à 100 fr. ; pin (sylvestre, Noir d'Autriche), sciage 35 à 55 fr. ; pin (sylvestre, Noir Mines), 20 à 40 fr. ; épicéa (sylvestre, poteaux télégraphiques), 80 à 120 fr. ; noyer, 300 à 600 fr. le mètre cube.

CULTIVATEURS !

Vous ne représentez une FORCE RÉELLE qu'autant que vous serez SYNDIQUÉS et ferez œuvre de BONS SYNDIQUÉS.

Aidez-nous à grouper de NOUVEAUX ADHÉRENTS !

Fumure des Prairies et des Herbages

C'est en automne ou en hiver, dès que le bétail a définitivement quitté le pacage, qu'il faut songer aux soins d'entretien des prairies.

Tous les agriculteurs savent aujourd'hui l'importance que présente l'apport des engrais sur les herbages. Le fumier bien décomposé peut être, à la rigueur, utilisé lors de la création d'une prairie, mais il est, par la suite, très avantageusement remplacé par les engrais chimiques. Il vaut mieux d'ailleurs réserver le fumier de l'exploitation aux terres labourables ; là, il est incorporé au sol et donne alors tout son effet. De plus, indépendamment des matières fertilisantes, azote, acide phosphorique et potasse, il apporte en grande quantité un élément, l'humus, tout à fait précieux pour la plupart des terres, mais le plus souvent inutile dans les prairies. Le gazon d'une prairie, surtout d'une vieille prairie, constitue, en effet, une réserve considérable de matière organique.

On s'adressera donc aux engrais chimiques. Dès novembre, décembre, janvier, au plus tard, on apportera les engrais phosphatés et potassiques, qui demandent à être épandus très longtemps avant la reprise de la végétation.

La fumure phospho-potassique, utilisée de bonne heure, se traduira par une augmentation de rendement et surtout par une amélioration de la qualité : disparition des mousses, nards, carex, junces, renouées, etc... développement des légumineuses très nutritives : trèfle blanc, lotier corniculé, minette, etc.

Les sels de potasse contribuent encore à la destruction des vers blancs, dont les dégâts sont désastreux.

Comme le sol de nos prairies est généralement dépourvu de chaux, on emploiera le mélange suivant par hectare, tous les deux ans :

600 kilos de scories ou de phosphate naturel.
800 kilos de sylvinité riche.

Dans les terres suffisamment pourvues de calcaire, on peut remplacer les scories par la même dose de superphosphates. Si, par contre, on a affaire à de vieilles prairies à sol très acide ou tourbeux, on se trouvera bien de faire en même temps un apport de chaux de 800 à 1.000 kilos à l'hectare.

Enfin, pour terminer, nous ne saurions trop vous recommander d'effectuer également, pendant la mauvaise saison, une opération encore trop peu pratiquée : le hersage.

Herser vos prairies pour incorporer les engrais au sol, ne vous effrayez pas de la perspective d'un gazon bouleversé.

Cette opération détruira en même temps le feutrage des mousses et mauvaises herbes, aëra le sol et permettra aux bonnes espèces fourragères de se faire jour et de prendre le dessus sur la flore médiocre.

CONCOURS du Ministère de l'Agriculture EN 1928

Ce concours se divise en trois groupes distincts, savoir :

1° Prix cultureux, comprenant la grande et la moyenne culture, la culture familiale, ainsi que la prime d'honneur de grande ou de moyenne culture, Prix de spécialités pour des améliorations particulières déterminées ; prix spéciaux pour l'outillage agricole ; prix spéciaux pour amélioration des conditions d'habitation de la ferme ; prix spéciaux pour les industries agricoles annexées aux exploitations et pour les coopératives agricoles.

2° Prix d'honneur de l'Horticulture.

3° Prix pour les Serviteurs à gages et les Journaliers ruraux et pour les collaborateurs des exploitations ayant obtenu des prix cultureux, des prix de spécialités ou des rappels de ces prix.

Les formules de déclarations sont tenues à la disposition des agriculteurs qui en feront la demande (Préfecture, 1^{re} division, 2^e bureau, ainsi que dans les Sous-Préfectures) ; elles devront être remplies par les concurrents et remises à la Préfecture, en double exemplaire, au plus tard le 1^{er} mars 1928, conformément aux prescriptions des articles 12 et 13 de l'arrêté des dits concours.

UNE RÉFORME INDISPENSABLE

L'AMÉLIORATION DES STATISTIQUES AGRICOLES OFFICIELLES

Les agriculteurs ne peuvent pas admettre plus longtemps que toute notre politique économique agricole soit basée sur des statistiques inexactes et insuffisantes et qui ne peuvent pas ne pas l'être puisque les services administratifs chargés de les établir ne disposent pas des moyens nécessaires pour faire un travail sérieux.

L'inexactitude des statistiques officielles a porté depuis la guerre un préjudice considérable à notre agriculture : On en a fait usage pour tenter de justifier la politique des prohibitions de sortie ; l'insuffisance de la protection douanière agricole ; pour provoquer des importations exagérées de bétail, de viande, de blés étrangers qui sont venues peser sur les cours dont ils ont accentué l'effondrement. Elles ont facilité les manœuvres de la spéculation en favorisant la publication de statistiques privées tendancieuses et fantaisistes qui ont semé le trouble sur le marché.

Machines Agricoles

Distributeurs d'Engrais

Le distributeur d'engrais est l'outil le plus indispensable dans la culture ; mais c'est aussi l'instrument dont l'entretien est le plus coûteux. Nous pouvons livrer à nos adhérents un nouveau distributeur, à fond mouvant, muni des derniers perfectionnements et supprimant tous les inconvénients dénoncés par la pratique. Trois modèles différents, aux prix nets suivants (remise syndicale comprise) :

MODÈLE A : à limonière, avec débrayage automatique du fond mouvant ; commande du fond par bielles.

Largueur d'épandage : 1^{re} 50..... 1.915 fr.
— — — 1^{re} 75..... 1.965 —
— — — 2^e..... 2.015 —

MODÈLE B : à limonière, avec débrayage automatique du fond mouvant :

Largueur d'épandage : 1^{re} 50..... 1.795 fr.
— — — 1^{re} 75..... 1.845 —
— — — 2^e..... 1.895 —

MODÈLE C : à limonière, sans débrayage automatique. Bonne construction courante :

Largueur d'épandage : 1^{re} 50..... 1.730 fr.
— — — 1^{re} 75..... 1.770 —
— — — 2^e..... 1.800 —

Pour ces trois modèles, supplément pour carters à bain d'huile des deux côtés : 90 francs.

Sur demande, modèles plus grands, à largeur d'épandage 2^o 50, 2^o 75 et 3 mètres.

Ces prix s'entendent nets, pour instruments livrés complets en ordre de marche, franco gare grands réseaux Loire-Inférieure. Le port étant à payer à l'arrivée et déduit sur facture. Paiement à 30 jours, au Syndicat Central à Nantes.

Nous attirons l'attention des cultivateurs sur les derniers perfectionnements de ces distributeurs, qui, à prix égal avec d'autres maisons, sont de beaucoup supérieurs.

Notices explicatives et références sur demande.

Pompes à purin

En tôle galvanisée. Diamètre du corps du cylindre, 15 centim., tuyaux de 9 cent. Débit, 12.000 litres environ. Elle puise à toute profondeur, ses deux tuyaux étant extensibles et s'adaptant instantanément à la longueur voulue.

Vidage rapide, ne s'engorge jamais.

N° 1 extensible 2^o 60 à 3^o 60..... 290 fr.

N° 2 — 3^o à 4^o 50..... 320 —

N° 3 — 4^o 20 à 5^o 70..... 360 —

Support fixe pour ces pompes : 95 francs.

Prix départ usine. Remise intéressante à nos adhérents.

Modèle spécial sur brouette, avec 3 mètres de tuyau caoutchouc : 650 francs.

Pulvérisateurs et Soufreuses à dos

PULVÉRISATEURS Perras, pour vigne :

Le Soleil, contenance 15 litres... 165 »

PULVÉRISATEURS plombés, pour l'acide sulfurique :

Le Soleil : Lance simple 190 fr. ; lance double 210 fr. ; lance triple 220 fr.

SOUFREUSES Perras :

Etoile, double effet..... 115 »

Petite jaune, simple effet..... 95 »

Ces prix s'entendent nets, départ l'usine de Belleville-sur-Saône.

Pulvérisateurs à traction

En cuivre rouge, plombé, spécialement étudiés pour le traitement des céréales à l'acide sulfurique.

Différents modèles des meilleures marques : Perras, Castaing, Armor, Le Chéméré, etc., prix allant de 2.500 fr. à 3.400 fr. environ, suivant modèles. Remises intéressantes à nos adhérents.

Pulvérisateurs à traction, spéciaux pour vigne, tous modèles. Nous demandons prix et renseignements, au Syndicat Central à Nantes.

Buanderies

Marque réputée, en tôle d'acier de 3^o /^o, ne craignant ni chocs ni coups de feu. Chauffe plus vite que les buanderies en fonte et brûle tous les combustibles. Durée illimitée. Indispensable pour tous usages domestiques, elles peuvent aussi servir pour la préparation de la nourriture des animaux. Chaque buanderie est livrée avec tuyaux :

N°	Contenance	Prix Peintes	Prix avec chaudière et couvercle galvanisés
1	50 litres	210 »	245 »
2	60 —	230 »	270 »
3	80 —	270 »	320 »
4	100 —	310 »	360 »
5	125 —	350 »	405 »
6	150 —	385 »	450 »
7	175 —	415 »	485 »
8	200 —	440 »	515 »
9	225 —	470 »	550 »
10	250 —	500 »	585 »

Ces prix s'entendent départ usine. Remise intéressante à nos Adhérents.

LA SITUATION

Les Engrais

Dans notre dernier bulletin, nous avons dit que nous pensions publier aujourd'hui un nouveau tableau des prix des engrais valables à partir du 1^{er} décembre et pour les premiers mois de 1928.

Nous ne pouvons réaliser notre intention, les prix qui nous sont faits sont valables seulement pour le mois de décembre, qui constitue pour notre région une période de morte saison, à quelques exceptions près.

De plus, comme pour la grande majorité des engrais, les anciens prix restent inchangés, nous trouvons inutile de publier actuellement un nouveau tableau qui prend beaucoup de place dans notre bulletin et serait à peu près inutile.

Nous n'avons, en effet, aucun changement de prix à relever sur les phosphates, superphosphates, scories, engrais d'os, engrais potassiques ; une légère diminution sur les engrais composés, mais par contre une légère augmentation sur les matières premières azotées.

Par ailleurs nous avons, sur certains engrais, une petite plus-value sur les ristournes syndicales nous pouvons faire bénéficier nos adhérents.

Nous résumerons ces divers changements dans une note que nous adressons à nos agents, et soit auprès de ceux-ci, soit dans nos bureaux ou par correspondance, nos adhérents pourront se renseigner sur les prix en vigueur pendant ce mois de décembre.

Acide Sulfurique

La demande en acide sulfurique s'est beaucoup intensifiée pendant le mois de novembre. Si les expéditions ont suivi une marche régulière, il ne peut être question d'ici bien des semaines de l'épandage sur les champs de blé ni par suite, du retour des tourtes aux usines, celles-ci restant en dépôt sans utilisation avant février, chez les cultivateurs prévoyants qui ont su se décider promptement à effectuer leurs approvisionnements. Le revers de la médaille pour cette situation, c'est l'immobilisation des emballages chez les employeurs.

Nous avons eu des ordres très suivis pour expéditions en tourtes à retourner chez nos fournisseurs. Mais les réserves de ceux-ci se sont épuisées rapidement et nous voici arrivés au moment grave où nous ne pouvons plus accepter d'ordres de tourtes en location.

Les nouvelles demandes d'acide sulfurique devront donc nous être faites pour livraisons en tourtes fournies par les producteurs, ou achetées à nos fournisseurs, facturées et gardées après emploi, sous réserve de la faculté pour nos vendeurs de

repousser la livraison jusqu'au courant du mois de février.

Nous avons déjà fait le nécessaire et réitéré nos commandes d'emballages pour nous assurer le stock qui nous paraissait indispensable. Mais aujourd'hui les verreries et fabriques de paniers métalliques ne peuvent plus s'engager à expédier à lettre vue les commandes que nous aurons à leur passer. Bien que nous ne soyons qu'au 1^{er} décembre, il est urgent que chacun nous fasse connaître ses besoins futurs. Dès aujourd'hui nous avisons qu'un délai de 6 à 8 semaines environ nous est nécessaire pour faire exécuter les commandes qui vont nous parvenir désormais. Nous avons déjà attiré l'attention de nos adhérents sur ce point grave dans notre dernier bulletin.

Les prix pour l'acide sulfurique et les emballages sont à peu près les mêmes que ceux dont nous avons pu faire profiter nos adhérents pour les commandes à expédier en novembre et décembre, mais bien entendu en tenant compte toutefois de la réduction des prix de morte-saison, réduction qui ne joue plus désormais.

Sulfate de Cuivre

Nous avons eu récemment une demande aussi forte en sulfate de cuivre que depuis le commencement d'octobre, en vue de ouvrir les besoins de la campagne prochaine.

Une tendance à la hausse apparaît assez généralement et dès que nous aurons épuisé les quantités qui nous ont été réservées, il est bien possible que nous nous trouvions devant des prix plus élevés que ceux actuels, lesquels ne seraient plus praticables sous peu de jours.

Sulfate de cuivre français..... 295 »

Sulfate de cuivre anglais..... 305 »

Nos conditions usuelles et SANS ENGAGEMENT.

L'Emploi du Sulfure de Carbone

Parmi les petits manuels des Syndicats agricoles récemment publiés, M. Alfred Massé signale celui qui est consacré à l'emploi du sulfure de carbone, par M. Vermorel. C'est la dernière publication du directeur de la station agricole et viticole de Villefranche-sur-Saône qui avait été l'un des premiers à préconiser l'emploi du sulfure de carbone contre le phylloxera. Les excellents résultats obtenus avaient incité M. Vermorel à rechercher si cet emploi ne pourrait être généralisé et utilisé contre les vers blancs, les taupes, les rats et mulots, ainsi que contre les cryptogames et parasites souterrains qui causent tant de ravages dans les jardins et dans les plantations.

Scies à bûches

BATI BOIS : Modèle simple, pour sciage de bûches de 18 cm. de diamètre environ. Marchant au moteur ; débit en travers : 4 stères à l'heure, en deux traits. Livrée complète (sans table).

Prix net : 370 francs, départ usine. Même modèle, mais avec table, système combiné, pour sciage en long et en travers. Gros succès ; fabrication parfaite. Hauteur de lame disponible au-dessus de la table : 0^m 20.

Prix net : 460 francs, départ usine.

BATI FONTE : Modèle simple, à cheval mobile, couvre-lame protecteur mobile et automatique ; roulements à billes étanches. Poulie fixe et folle et débrayage. Lame de 60 cm. de diamètre.

Prix net : 640 francs, départ usine. Même modèle, mais avec table, pour sciage combiné en long et en travers. Prix net : 780 francs, départ usine.

Ronces galvanisées

A 2 PICOTS : écartés de 11 c/m. Rances neuves premier choix :

N° 12,5..... 11 50 le rouleau de 100 mètres
— 13 13 60 —
— 14 15 20 —
— 15 17 70 —
— 16 21 30 —

A 4 PICOTS :

N°	Ecartement 11 cm	Ecartement 6 cm
N° 12,5	14 70	17 90 le roul. de 100 m.
— 13	16 80	21 » —
— 14	18 90	24 20 —

(N° 15 sur demande).

Auges à Porcs

En tôle d'acier indéformable ; demi-cylindriques, se fixant facilement dans les porcheries.

Longueur 1^m. Largeur 0^m 40. Profondeur 0^m 20. Couvercle basculant.

En tôle peinte..... 140 fr.

En tôle galvanisée..... 190 fr.

Toutes dimensions et autres modèles sur demande.

Brabants — Charrires — Hesses — Ecrèmeuses — Barattes — Machines à traire — Coupe-Racines — Moulins divers — Hachepaille — Tonnes à purin — Bacs — Abreuvoirs — Moteurs, etc...

Nous consulter à Nantes.

Nous ne livrons que des instruments de « Marque » universellement connus et réputés.

Les Récoltes

Les blés semés en octobre avaient levé très régulièrement. Il semble que ceux de novembre présentent déjà ou présentent sous peu la même apparence favorable. Tous ces travaux de semailles peuvent être considérés aujourd'hui comme terminés.

Quant aux blés de la dernière récolte, nous constatons avec satisfaction une reprise sensible de la demande et par suite des cours.

Si, dans notre région la grande minorité n'a pas voulu jusqu'ici majorer son prix d'achat, par contre ses concurrents agissent autrement, et il a été fait des offres avec plus de 5 fr. de majoration sur celui-ci. Le prix de 135 fr. est aujourd'hui largement dépassé pour des blés garantis au poids de 74 kilos l'hectolitre. Les départements limitrophes viennent même chercher des vendeurs en Loire-Inférieure avec un prix de transport assez élevé.

Depuis une quinzaine la grande mine vendue, plus facilement. Débarrassée de ses plus gros travaux extérieurs, elle aura plus d'attention aux offres qui lui seront faites. Et comme la tendance est généralement meilleure sur tous les grands marchés mondiaux du blé

Marchés aux Bestiaux

LA VILLETTE

Lundi 21 Novembre 1927

ANIMAUX	Amenés	Invendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs	5.127	1.232	7 30	6 20	5 20	8 »	4 38	3 70	2 60	4 96
Vaches	2.564	1.030	7 30	5 70	4 70	8 10	4 38	3 19	2 35	5 19
Taureaux	449	102	6 60	5 80	5 20	7 »	3 96	3 25	2 60	4 34
Veaux	2.066	185	11 20	9 20	6 30	12 50	6 72	5 31	3 46	7 50
Moutons	16.474	795	14 10	9 80	7 50	15 40	7 05	4 61	3 31	7 70
Porcs	3.150	»	11 14	10 28	7 72	11 42	7 80	7 20	5 40	8 »

Lundi 28 Novembre 1927

ANIMAUX	Amenés	Invendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs	3.700	20	8 »	7 10	6 »	8 40	4 80	3 98	3 »	5 20
Vaches	1.850	70	8 »	6 50	5 50	8 50	4 80	3 64	2 75	5 43
Taureaux	280	1	7 »	6 50	5 80	7 20	4 20	3 64	2 90	4 46
Veaux	1.965	33	12 20	10 »	7 »	13 50	7 32	5 80	3 85	7 90
Moutons	17.297	813	14 30	9 40	7 40	15 70	7 15	4 42	3 26	7 85
Porcs	2.610	»	11 42	10 56	8 »	11 70	8 »	7 40	5 60	8 20

PHYSIONOMIE DU DERNIER MARCHÉ

GROS BÉTAIL. — Amenés : bœufs 3.700; vaches 1.850; taureaux 280, soit un total de 5.830 contre 8.140 il y a huit jours. Restant aux abattoirs : 891 gros bovins contre 1.362.

La vente ne pouvait qu'être bonne devant la modicité des aménages et l'on a pu noter une hausse générale de trois à quatre sous par livre nette. L'entredeux a été particulièrement favorisé. La vente des taureaux reste relativement calme.

BŒUFS. — Les bœufs normands se sont fixés en extra 3.85 à 4.20; les bons 3.65 à 4.20 et les animaux les plus communs 3.30 à 3.70.

Les salers du Centre, de Charente, des Deux-Sèvres, les rouges de la Vienne ont été traités en extra 3.20 à 3.60, en bons animaux de 3.05 à 3.30 et en qualités plus communes 2.90 à 3.10. Bœufs du Lot et du Quercy 3.10 à 3.30.

Les gris de l'Ouest, de Charente, parthenais, choletais, manceaux anglaisés de Sarthe ou Mayenne, les nantais et marais-chinois ont valu en extra 3.50 à 3.80; en bonnes sortes de 3.35 à 3.55, et en viande ordinaire 3.10 à 3.40.

Bœufs bretons 3.30 à 3.70; ordinaires 3 fr. à 3.35.

TAUREAUX. — Les jeunes taureaux de ferme extra ont été achetés 3.30 à 3.65, tandis que les animaux plus grossiers valaient 2.90 à 3.35. Bretons extra 3.40 à 3.80.

Les prix ci-dessus pour les bœufs et les

taureaux s'appliquent aux animaux achetés par bandes et s'entendent par demi-kilo de viande nette.

VEAUX. — Amenés 1.965 contre 2.066 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 304 contre 473.

La vente a été calme et vers la fin plus difficile. Les bons veaux ont conservé leur prix, mais il y a eu de quatre à six sous de baisse dans les veaux ordinaires.

Les veaux extra du Gâtinais, de Beauce, de Brie, du Blésois ou des meilleurs rayons de l'Eure ont été raisonnés de 5.70 à 6.20 et les qualités ordinaires de ces provenances 5.20 à 5.75.

Angévins de Segré, Ancenis, Châteaubriant 4.70 à 5.80. Veaux de Laigle et Gacé dans l'Orne 4.70 à 5.90. Manche, caennais, gournaux 4.70 à 5.90. Vendée, Deux-Sèvres 4.50 à 4.90.

Les bretons ont été traités de 4.50 à 4.90 pour les gros veaux et de 4.20 à 4.50 pour les petits veaux.

MOUTONS. — Amenés 17.297 contre 16.474 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 3.520 contre 3.810.

Les transactions sont demeurées calmes avec même un peu de difficulté pour les sortes secondaires. Par contre, les agneaux blancs, surfins, très rares ont encore légèrement progressé.

Les agneaux : Sarthe, Mayenne, Vendée 6.20 à 6.65; marais-chinois, bretons 6.50 à 7.80; métis 5.50 à 6 fr. Creuse 6.90 à 7.80.

Les moutons de Beauce, Ile-de-France

ou autres Dishleys-mérinos ont été faits 6.20 à 6.60.

Vendée, Sarthe, Mayenne laine 4.70 à 5.40, Bretons, marais-chinois 4.75 à 5.40.

Brebis tondues : Sarthe, Mayenne, Vendée 3.80 à 4.40; mères usées 3.40 à 3.65.

PORCS. — Amenés 2.610 contre 3.150 il y a huit jours. Réserve sur pieds aux abattoirs 670 contre 720.

Vente très calme, voire un peu difficile. Un peu de baisse en entredeux.

Les prix se sont établis ainsi : porcs maigres extra 8 fr. à 8.20 le kilo vif; bons maigres de pays 7.50 à 8 fr.; cochons épais de l'Ouest et du Centre 7.30 à 7.80; gros gras et nourrisseurs 7.30 à 7.70; porcs du Midi, de l'Aveyron et du Sud-Centre 7.30 à 7.70; fonds de parquets 7.30 à 7.50.

COCHONS. — Vente calme de 5 à 6.20. Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes.

PORCELETS. — Amenés 12 contre 18 il y a huit jours. Vente calme entre 200 et 310 fr. la pièce suivant grosseur et qualité.

ARRIVAGES PAR DÉPARTEMENTS

Département	Bœufs	Vaches	Taur.	Veaux	Mout.	Porcs
Ile-et-Vil.	15	15	110	»	85	»
Loire-Inf.	20	»	»	»	50	240
Maine-et-L.	90	40	18	175	60	215
Mayenne	110	30	20	20	80	45
Sarthe	100	58	3	440	»	400
Vendée	20	4	8	»	120	295

CÉRÉALES

Du Bulletin des Halles du mercredi 30 novembre

BLÉ. — Les cours ont continué à s'affermir sur les marchés de production, malgré les offres un peu plus accentuées qui y ont été formulées, à la suite de nouveaux battages, et il y a eu de très importantes livraisons directes à la meunerie.

Dans l'après-midi, nous avons enregistré les prix suivants, pour les blés d'un poids spécifique de 74 kilos :

Beauce, Orléanais et Gâtinais 148 à 149. Seine-et-Marne et Seine-et-Oise 148.50 à 149.

Touraine, Loir-et-Cher 149 à 150. Poitou, Vienne, sans ail 150 à 151. Allier, Cher, Nièvre 151 à 152. Yonne, Côte-d'Or, Franche-Comté 148 à 149.

Aube, Marne, 148 à 148.50. Nord, Pas-de-Calais 148 à 148.50. Oise, Aisne, Somme 148 à 148.50. Eure, Seine-Inférieure 147.50 à 148.50. Vendée et Deux-Sèvres 147 à 148. Sarthe et Mayenne 148. Berry, Indre 149 à 150.

C'est donc une hausse moyenne de 5 fr. sur les provenances alimentant Paris.

FARINES. — La fabrication en tous moulins marque, depuis quelques jours, une accentuation, malgré les fortes quantités de farines dont on dispose encore.

En dernier lieu, tendance à la hausse.

SONS ET ISSUES. — Le mouvement d'exportation sur la Belgique et la Suisse, principalement, que nous avons signalé à plusieurs reprises, ne s'atténue pas de façon bien sensible, malgré la demande plus accentuée de nos principaux centres d'élevage. Ces demandes se sont bien dessinées aujourd'hui en faveur de la Normandie et de la Bretagne et de nos régions du Centre.

Gros sons et de belle qualité, en toutes fabrications en disponible, 73 à 77 fr.

Sons ordinaires, principalement en provenances de grandes minoteries de la région parisienne, 70 à 72 fr. en disponible.

D'une façon générale, le livrable est traité dans les prix de 75 à 80 fr. suivant qualité et fabrication, livraisons échelonnées sur les 6 mois de décembre.

SEIGLES. — Il n'y a plus guère, dans nos principaux moulins, de succédanés directs, et c'est par conséquent, à la farine de seigle seule, qu'il va falloir recourir pour satisfaire aux mélanges légaux.

Seigle de Beauce et Gâtinais 122 à 123. Brie et Champagne 121 à 122. Nivernais, Auvergne, Limousin, Berry 120 à 121. Bretagne et Normandie 115 à 116.

En seigles étrangers, offres d'un médium, pas d'affaires.

AVOINE. — Grise de Beauce, Eure et Brie 101 à 102. Grise d'hiver du Poitou, du Berry et du Centre 102 à 103. Noires de Touraine et du Centre 99 à 100. Jaunes et blanches des cinq départements du Nord 104 à 105. Blanches pures et ligowo de Brie et Picardie 100 à 107. Grises de Bretagne 101 à 102. Noires de Bretagne 101 à 102. Bigarrées et blanches 96 à 98.

SARRASIN. — Côtes-du-Nord, Marbihan, Ile-et-Vilaine 100 à 102. Finistère 100 à 101. Beauce, Normandie et autres provenances 103 à 104.

Cours des Marchés de Gros

Sauf variations et à titre de renseignement

GRAINS ET FARINES

Nantes, le 2 décembre 1927.

Grain	Prix des 100 kilos
Froment	1927 138 à 142
Seigle	115 à 116
Avoine	100 à 105
Orge mouture	105 à 110
Sarrasin	100 à 105
Farine	203 à 205
Son	65 à 68

VINS

Dans la Loire-Inférieure, les muscadets qui se vendaient à la récolte de 500 à 550 francs les 228 litres, peuvent être vus, aujourd'hui, de 550 à 600 fr.; les mêmes vins sucrés, se paient 650 fr. Pour les gros-plants, on parle actuellement de 375 à 400 fr., soit une hausse de 50 fr. sur les prix pratiqués au début.

Quelques muscadets sont de qualité inférieure à la moyenne (trop d'acidité et pas assez d'alcool); cependant de nombreux clos ayant reçu des soins constants — jusqu'à 14 et 15 traitements — et vendangés sans hâte, ont fourni des vins de bonne qualité, bouquetés, sans acidité excessive et suffisamment riches en alcool.

Le total de la récolte déclarée, dans ce département, ne semble pas devoir atteindre 500.000 hectos; il était, l'an dernier, de 300.000 hectos.

Nous relevons, pour les vins de la récolte 1927, les prix suivants :

Muscadet 1 ^{er} choix, haut degré	620 à 640
Muscadet 1 ^{er} ch., degré courant	575 à 600
Muscadet 2 ^e ch., »	525 à 550
Gros-plant 1 ^{er} ch., »	375 à 400
Gros-plant 2 ^e ch., »	300 à 305

Marché Talensac

Nantes, le 2 décembre 1927.

Animaux	Amenés	Vendus	PRIX	
			Pl. bas	P. haut
Bœufs	43	43	2.90	3.65
Vaches	365	365	5.60	6.80
Veaux	340	340	5.90	6.90
Moutons	»	»	»	»
Agneaux	»	»	»	»

FOURRAGES

Foin, les 500 k. hors ville	180 à 210
Paille	100 à 110
Foin, les 500 k. en ville...	220 à 250
Paille	140 à 150

FOIRES ET MARCHÉS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

MOIS DE DÉCEMBRE

Lundi 5 : La Chapelle-Lunay, Nozay, Saint-Colombin, Thouaré, Varades. — Mardi 6 : Arthon-en-Retz, Le Bignon, Blain, Le Loroux-Bottereau, Riaillé, Sion. — Mercredi 7 : Châteaubriant, Machecoul, Savenay. — Jeudi 8 : Aigrefeuille, Bouée, La Chapelle-sur-Erdre, Fégéac, Lusanger, Pontchâteau, Puceul, Sautron, Teillé. — Vendredi 9 : Sainte-Pazanne. — Samedi 10 : Le Cellier, Le Pallet, Saffré, Saint-Père-en-Retz, Treffieux. — Lundi 12 : Casson, Guérande, Touvois. — Mardi 13 : Boussay, Derval, Notre-Dame-des-Landes, Saint-Gildas-des-Bois, Saint-Mars-la-Jaille. — Mercredi 14 : Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. — Jeudi 15 : Ancenis, Campbon, Cordemais, Fresnay, Héric, Jans, Quilly, Saint-Hilaire-de-Chaléons, Saint-Jean-de-Corcoué. — Vendredi 16 : Nort-sur-Erdre. — Samedi 17 : Herbignac, Issé, Vay. — Lundi 19 : La Boissière-du-Doré, Couffé, Nozay, Orvault, Varades, Vieilleveigne. — Mardi 20 : Frossay, Legé, Moutais. — Mercredi 21 : Montbert (Geneston), Plessé, Pornic, Vigneux. — Jeudi 22 : Grand-champs, Savenay. — Vendredi 23 : Le Pellerin. — Samedi 24 : Moisdon. — Lundi 26 : Moutzel, Sucé. — Mardi 27 : La Limouzinière, La Meilleraye, Le Pallet, Saint-Etienne-de-Montluc, Saint-Père-en-Retz, Vallet. — Jeudi 29 : Le Pin. — Vendredi 30 : Maumusson, Port-Saint-Père, Saint-Nazaire. — Samedi 31 : La Chapelle-des-Marais, Guenrouët, Mésanger, Nantes, Doulon, Petit-Mars, Puceul.

Commandez vos engrais au Syndicat !

OFFRES et DEMANDES

Ce service est absolument réservé à nos adhérents qui ont droit à deux insertions gratuites pour chaque annonce, sous la seule condition du remboursement de nos frais de poste nécessités par la correspondance pour renseignements, frais évalués à 2 francs par annonce.

Les demandes de renseignements concernant les Offres et Demandes ci-dessous, doivent être adressées au Syndicat, avec un timbre pour la réponse.

OFFRES

130. — A vendre, beaux plants de vigne greffés et producteurs directs recommandés, authentifiés et sélection garantis. S'adresser à M. E. Girault, viticulteur, Douhaie de la Ronde, à Jaunay-Clan (Vienne).

145. — A vendre, plants de vignes greffés sélectionnés. S'adresser à M. Armand Emeriaud, viticulteur au Pallet (L.-Inf.).

149. — A vendre, plants greffés toutes variétés de l'Onest, Hybrides nouveaux recommandés : 4986, 5409, 6468 blancs ; 4643, 5455, 6905 rouges, racinés et greffés. S'adresser à M. J. Foulonneau, à Saint-Christophe-la-Couperie, par Saint-Laurent-des-Autels (M.-et-L.).

154. — A vendre, plants de vignes racinés, greffés, producteurs directs des meilleures variétés, Baco, Seibel, Bertille, Seyve, Gaillard, etc... S'adresser à M. Auguste Meneux, le Guineau, La Chapelle-Basse-Mer.

164. — Tracteur Agro, en bon état, à vendre ou à échanger contre tracteur plus fort, Fordson de préférence.

165. — A vendre, miel jaune ambré première qualité, 10 fr. le kilo nu et 8 fr. à partir de 5 kilos. S'adresser à la Ferme Ecole de la Ville de Nantes, château de la Placelière, à Château-Thébaud.

166. — A vendre, prix modéré, dindons blancs, mâles et femelles 1927, race pure garantie. S'adresser à M. Bory, La Giraudais, Candé (Maine-et-Loire).

167. — A louer pour le 24 décembre 1927, maison neuve, située à 1 kilomètre d'Ancenis, comprenant 4 pièces, grenier, jardin 2 ares.

168. — A vendre, 1 coq et 2 poules combattants Indiens.

169. — A louer à prix d'argent pour le 1^{er} septembre 1928, ferme de 33 hectares, d'un seul tenant, à Besné, à proximité des marchés de Pontchâteau, Savenay, Saint-Nazaire, Trignac. S'adresser à M. Héraud, expert à Besné, par Pontchâteau.

170. — A vendre, bancs de jardin, tondeuse pour pelouses et fûts vides.

171. — A vendre, bonne jument, 4 ans, garantie sous tous rapports. Gros travaux de culture.

172. — Poules Bresse noire, issues prix de ponte, encore en ponte depuis un an. Visibles à la propriété, pour achat coquelets et œufs à retenir.

173. — A louer pour le 23 avril 1929, à moitié fruits, la métairie des Roussières, en Maisdon (L.-I.). Labours 21 hectares, jeunes vignes 1 hectare, coteaux taillés 5 hectares, prairies 9 hectares, arrosées par ruisseau et rivière. S'adresser à M. David, les Roussières, Maisdon.

174. — A vendre, très beaux canards de Barbarie.

175. — A louer pour la Toussaint 1928, à Monnières, une bordière de 2 hectares ½, terres et près à prix d'argent, plus 5 hectares de vignes dont 2 hectares à prix d'argent et 3 hectares à moitié fruits.

176. — A vendre, jeunes chiens de garde. S'adresser à M. Ed. Hamon, au Petit-Cormier, Saint-Viaud.

177. — A vendre, poney 3 ans, très doux.

178. — A vendre, beaux plants de vigne sélectionnés, producteurs directs des meilleures variétés (blancs et rouges). S'adresser à M. Terrien la Blanchetière, La Chapelle-Basse-Mer.

179. — A louer à ½ fruits pour la Saint-Jean 1928, bordière située commune l'imitrophe de Nantes, entre bourg et gare, comprenant jardin potager, prairies, vigne, terres labourables, contenance 6 hectares ou plus.

180. — A vendre, pommiers à cidre et poiriers pour jardins. Prix avantageux. S'adresser à M. Erraud-Legoux, pépiniériste, à Notre-Dame-des-Landes (L.-I.).

181. — A vendre, moteur pompe de Dion-Bouton, 3-5 H. P. sur charriot.

182. — A vendre avec son poulain 8 mois, jument de trait 8 ans, garantie.

183. — A vendre pour cessation d'exploitation : 3 belles poulinières ½ sang, pleines ; 1 pouliche de 2 ans ½ ; 2 pouliches de 18 mois ; 2 poulains de l'année (mâle et femelle). S'adresser à M. Alexandre Sorin, Petit-Bois de la Buzardière, Donges.

184. — A vendre, une bonne et forte jument de 8 ans, pouvant labourer seule sur brabant, apte à tous travaux de culture, franche de collier. Prix modéré.

185. — A vendre, voiture 4 roues, état neuf, pouvant servir à maraîcher ou laitier. Peinture vernie.

DEMANDES

65. — On demande à acheter belle paille de seigle bottelée.

66. — Deux ménages frères et belle-sœur, dont 1 sans enfant, et l'autre 2 jeunes enfants 5 ans et 14 mois, désirent se placer à la campagne pour faire culture (sauf vigne), jardinage, soins animaux.

67. — On demande à louer à prix d'argent pour avril ou novembre 1928, ferme de 15 à 20 hectares en Loire-Inférieure ou départements limitrophes.

68. — On demande pour Nantes (La Trémissinière), un ménage jardinier, basse-cour.

69. — On demande une bonne place pour février prochain, pour un jeune ménage très recommandable, culture, jardin, basse-cour.

70. — On demande à acheter bonnes chèvres laitières.

71. — Ménage avec bonnes références, demande place, homme à toutes mains, femme inoccupée.

Bâches

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie !

Nous pouvons livrer rapidement aux membres du Syndicat des bâches neuves toutes confectionnées, toutes dimensions, en lin, chanvre ou coton de 1^{re} qualité, vert gras ou vert ordinaire. Double couture, coins renforcés et ourlet tout autour, avec œillets cuivre tous les mètres. 1^{er} 50 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les largeurs, au choix du preneur. Marques comprises, aux prix suivants, marchandise départ gare Paris :

Pour le MÈTRE CARRE CONFECTIONNÉ :

MIXTE M.T.C. vert sulfaté	15 45
vert enduit	15 40
LIN et JUTE L.L.L. vert gras	16 »
LIN L.I. C. vert gras	17 80
L.2 C. vert gras	18 35
CHANVRE I.S.A.C. vert gras	17 »
D.A.S.C. vert gras	18 85
COTON C.O.M. vert enduit	16 50
C.T.A.C. vert gras	18 85

HUILES DIVERSES

Nous pouvons fournir à nos adhérents, par bidons de 25 ou 50 litres et par fûts de 100 ou 170 kilos, des huiles de toute première qualité, marchandise rendue franco toutes gares grands réseaux.

1^o Huiles pour machines agricoles : fluide, demi-fluide, ou épaisse, prix allant de 3 fr. 20 à 3 fr. 80 le litre, suivant la demande (par fût ou par 25 litres) ;

2^o Huiles pour écremeuses, de vaseline ½ blanche, prix allant de 4 fr. 10 à 4 fr. 70 le litre ;

3^o Huiles industrielles, pour cylindre à vapeur, pour mouvements ou pour transmissions, prix allant de 3 fr. 20 à 5 fr. 20, suivant désignation ci-dessus et suivant quantité demandée ;

4^o Huiles pour moteurs et autos : Très fluide, fluide, demi-fluide, demi-épaisse, épaisse, prix allant de 4 fr. 20 à 5 fr. 20 le litre, suivant fluidité choisie et quantité demandée.

Bien préciser la fluidité en commandant, ou indiquer le genre de moteur ou de voiture.

Les bidons de 50 litres sont facturés 20 fr. Ceux de 25 litres 15 fr. et repris, si retournés franco à l'usine en bon état.

Les fûts pétroliers de 100 et 170 kilos sont gratuits ;

5^o Graisses consistantes, pour voitures, roulements, engrenages, etc... par 12, 25, 50 kilos et plus. Prix intéressants, franco. Nous consulter.

Courroies pour attelages

Le kilo..... 38 50

CHAUX POUR L'AGRICULTURE

CHAUX DE MONTJEAN

Grosse chaux en belles pierres blanches..... 110 »

Les 1.000 kilos en vrac sur wagon Champlocé et par 8.000 kilos minimum. Bâchage facultatif... 3 fr. par 1.000 k.

Poids de l'hectolitre de grosse chaux : 92 à 95 k. Purité 90 o/o.

Chaux blutée pour amendements 112 »

Fleur de chaux blutée pour vigne 130 »

Les 1.000 kilos livrés en sacs de 35 k. facturés et repris au même prix si rendus dans le délai de 3 mois.

Livraisons en wagons découverts de 5 tonnes minimum.

Bachage obligatoire... 3 fr. par 1.000 k.

DESINSECTANTS CRESYLIQUES

Nous pouvons procurer à nos adhérents le produit suivant, excellent pour la destruction des insectes et pour la désinfection des étables, des écuries et des poulaillers.

Creso-Naphtol, en bidons de 1 litre 6 »

Marchandise à prendre à nos bureaux, 2, rue Scribe.

Amblets pour bœufs

Bretons	30 »
C. B. N° 0	38 »
C. B. N° 1	36 »

En vente aux bureaux du Syndicat.

PRODUITS DIVERS

pour la nourriture du bétail pouvant être fournis par le Syndicat et pour livraisons par 100 k. minimum

PRIX AUX 100 KILOS
sans engagement et sauf variations :

RIZ et ISSUES

Riz Saigon N° 1...	(sacs de 100 k.)	182 »
d' N° 2...	d'	175 »
Brisures N° 1 et 2	d'	143 »
Farine de riz supérieure (sacs de 75 kilos)		175 »
Remoulages de fèves (sacs de 75 kilos)		127 »

Les 100 kilos logés sur wagon Chantenay. Majoration de 2 francs par 100 kilos pour les livraisons faites de Nantes.

ISSUES DE RIZ (sacs de 100 k.) 95 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Tourteaux en farine et divers

Coprah en pains (sacs de 50 k.)	143 »
Coprah en farine (sacs de 75 k.)	154 »
Arachides russique en farine, extra blanches (sacs de 75 k.)	160 »
Arachides russique en farine, blancs (sacs de 75 k.)	146 »
Arachides Coromandel en farine (sacs de 75 k.)	142 »
Palmiste en farine (sacs de 50 k.)	121 »
Farine de manioc (sacs de 70 k.)	167 »
Cossettes de manioc (sacs de 60 kilos environ)	150 »
Avoine (sacs de 50 k.)	122 »
Blé noir (sacs de 100 k.)	120 »
Mais Plata sain (les 100 k. logés)	134 »
Orge	123 »
Sorgho en grains (sacs de 100 k.)	106 »
Sorgho en farine (sacs de 75 k.)	111 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Granulé condensé pour volailles (sacs de 100 k.) 123 »

Grande Pondeuse (sacs de 100 k.) 123 »

Farine de viande d' 175 »

Poudre d'os alimentaire

PETITES ANNONCES

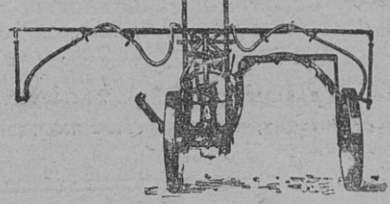
Pour tous renseignements s'adresser à la
PUBLICITE DE L'OUEST, 11, Rue de la Fosse, NANTES
Téléphone : 8.81

PÉPINIÈRES AMÉRICAINES
DE L'OUEST
Etablissements Viticoles
Eugène GIRAULT O. G.
Pépinieriste Viticulteur
JAUNAY-CLAN (Vienne) Tél. 3 et 75



Expos. Nationales Tours, Paris
1er Prix - Médailles d'Or
H. Concours - Membre du Jury
60 Hectares
Vignobles et Pépinières
Plants greffés des meilleures
variétés - Reproducteurs directs
recommandés
Vastes champs de Pieds mères
Champs d'Expériences
Authentique Sélection garantie
C'est aux Pépinières GIRAULT
que nous devons
nos meilleures Sélections ! Agents sérieux acceptés

Pulvérisateurs à traction
"L'ARMOR"
Pour le traitement des Vignes et toutes les Céréales



TONNEAU cuivre / N° 1. 250 l., roues 1m20
plombé / N° 2. 125 l., roues 0m80
ESSIEU COUDÉ : surélevé 1m10 de hauteur.
VOIE VARIABLE : 1m à 1m50.
LA RAMPE peut s'élever jusqu'à 1m60 de
hauteur, elle se replie en transport et
pour tourner.
PRESSION : toujours égale par l'embrayage
et débrayage automatiques Système CAS-
TAING. Bté S. G. D. G.

BARBIER Constructeur à Ste-Pazanne
(Loire-Inférieure)

L'ARMOR pour traitement des Vignes.
2 rangs, - 4 jets par rang.

L'ARMOR pour traitement des blés et
des pommes de terre.

Qu'il soit robuste
votre moteur, car c'est un instrument de
travail. Un élément de la robustesse réside
dans le poids. Le poids indique si les parties
du moteur sont largement calculées.

**A puissance égale le moteur A.O.
est plus lourd !**

Consultez notre catalogue
vous serez convaincu.
Envois gratuits sur demande.

Ateliers d'Orléans
de la Compagnie Générale d'Electricité
Société Anonyme au Capital de 100 Millions de Fr.




Autres Fabrications :
Dynamo, Transformateur,
Groupe convertisseur,
Tissure, Tracteur
automatique A. M.
moteurs.

BONNETERIE - LAYETTES-VOITURES D'ENFANTS
GRANDS MAGASINS **DECRE** NANTES

POMPES et motos-pompes pour
l'usage des vins et
transvasement des vins et moutons.


TUYAUX CAOUTCHOUC
pour pompes et siphons, gommés inté-
rieurs spéciaux pour cidres et vins.
EBULLIOSCOPIES Léveque et Malligand,
pèse-moutons, pèse-alcool, pèse-vins.
BASCULES pèse-tonneaux.
Mèches souffrées, sondes, robinetterie de
caves, en bois et en cuivre.
Bassines, bidons, brocs, entonnoirs.
TANINS acides tartrique et citri-
que, colles.

Tout le matériel et tous les produits
pour une bonne vinification, chez
E. PILLORET 2, Rue Guépin
NANTES
Marcel NORMAND, Succr
Téléphone 115-85. - Compte postal 56.49

VOITURES D'ENFANTS
(Spécialité)
A. MAINGUY
23, Chaussée d. la Madeleine - NANTES
Téléphone 24.89

TOUTES REPARATIONS
Vente directe à la Clientèle et au prix de fabrication

L. PIOGE
F. CHARPENTIER, Succr
1, Rue
Sainte-
Catherine
NANTES



Constructeur

PULVÉRISATEUR à traction par Brouette
Le "COLIBRI"



Dispositif pour
vignes en goblets

Dispositif pour
vignes en échelas

Tonneau 20 litres plombé
Roue haute 0 60 cm.
La pompe actionnée par
bielles avec came lui donne
une grande douceur.
La rampe se hausse
à volonté

Traitement des ôtes par l'acide.

BARBIER, Constructeur
à SAINT-PAZANNE (Loire-Inf^{re})

DÉBIT : 900 à 1.300 lit.
à l'hectare pour l'acide,
500 à 800 litres
dans les vignes.
Un dispositif permet
d'atteler un cheval
Le Colibri peut traiter
2 rangs de pommes de
terre à la fois.

Si vous désirez
BANDAGES CEINTURES, BAS VARICES
aux meilleurs Prix, adressez-vous à
HERBORISTERIE NOUVELLE
1, Rue Arche-Sèche (près Place Royale), NANTES
- CONSEILS GRATUITS PAR SPÉCIALISTE -

MOTEURS ÉLECTRIQUES
neufs, occasion, tous courants, tous voltages
VENTE - LOCATION - ÉCHANGE
Atelier de rebobinage de tous moteurs
Installati. d'Usines et de Châteaux
R. Pointière - J. Le Clech
ÉLECTRICIENS
1, Rue Rameau, NANTES - Téléphone 16.52

PHARMACIE DE LA PETITE-HOLLANDE
1, Rue Haudaudine, 14, Quai de l'Hôpital - NANTES
O. PILLET, pharmacien - TELEPHONE 9.08
DEPOT DE TOUTES LES SPÉCIALITÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES
- BIEN DE PRIX -

SACS VIDES. Sommes acheteurs, par toutes
quantités, sacs à pommes de terre et à grains,
neufs et occasion. Pour offres, tarifs et échan-
tillons, à M. le REGISSEUR du Domaine de
l'Ermitage, le Chatelet-sur-Returnne (Ardennes)

VIN NATUREL, la pièce 205 litres, 400 fr.
franco régie, port, fut. Mme Lucienne BAR-
DON, propriétaire, Saint-Césaire - les - Nîmes
(Gard). Echantillon 3 francs, timbres.

GRANDS MAGASINS **DECRE** NANTES

Esca - Apoplexie - Pyrale
une seule application d'hiver au
PYRALION SCHLÆSING
LES DÉTRUIT RADICALEMENT
Milliers de références - 24 ans de succès

Carie - Charbon
détruits par les traitements à sec à la
VITRIOLINE SCHLÆSING
Désinfection des Fûts - Mutage des Moûts
le Soufre Gloria-Schlœsing
Soufre sans couleur
Bouillies - Soufres Noirs SCHLÆSING, etc.
Demandez notices et renseignements aux
Usines SCHLÆSING Frères & Co
175, Rue Paradis, à MARSEILLE
à MM. GUILLON & ROBERT
9, Rue de la Paix, à NANTES
ou tous bons Droguistes

Pour vos PLANTATIONS
Adressez-vous aux
PÉPINIÈRES CLETRAS
Successeur de LEFÈVRE Frères (Fondées en 1813)
79, Rue des Hauts-Pavés - NANTES - Tél. 115.13
Les plus importantes de la Région de l'Ouest

50 HECTARES EN CULTURES
Tous végétaux de plein air. - Arbres fruitiers,
forestiers et d'ornement. - Conifères. -
Arbustes. - Plants pour reboisement. - Rosiers
(collection superbe).
Choix considérable de Peupliers et Pommiers
Prix courant sur demande

Pépinières et Horticulture réputées, Charles
CAILLÉ Aîné, 105, rue de Paris, à Nantes, fon-
dées en 1780. Tout l'hiver pour vos plantations.
Lots superbes conifères, arbres et arbustes d'or-
nement de toutes grosseurs. Peupliers Suisses,
jeunes plants 1 et 2 ans pour reboisement, tro-
nes, lilas, hortensias, camélias, plantes vivaces,
magnolias. Lots import. de plantes vertes d'ap-
partem. Tél. 121.59. Catalogue franco.

Domaine de l'ERMITAGE, Le Chatelet-sur-
Returnne (Ardennes), est acheteur, par toutes
quantités, de produits du sol : pommes de terre
toutes variétés, haricots, pois cassés, grains et
graines.

AMÉLIORATIONS-INSTALLATIONS COMPLÈTES
PLANS, DECHS GRATUITS LIVRAISONS GRATUITES PAR AUTOS
GRANDS MAGASINS **DECRE** NANTES

POMMES DE TERRE DE SEMENCE
Agriculteurs, gardez-vous de planter des tubercules dégénérés.
Pour avoir une bonne récolte, achetez sans retard vos
plants en Bretagne, au climat et sol propices.
Prix modérés - Qualité de 1^{er} choix
Variétés à grands rendements :
BEAUVAIS, ABONDANCE, ANDRÉA, EARLY, EERSTELINGEN, CHARDONNE,
FIN DE SIÈCLE, FLUCK GÉANT, IMPÉRIAL, INDUSTRIE, MAGNUM,
MERVELLE, MAERCKER, RONDE JAUNE, ROSA, ROYALE, SAUCISSE,
WOLTHMANN, GÉANTES BLANCHE ET BLEUE, etc.
Expéditions par wagons et à partir de 50 kilos pour chaque variété
UNION AGRICOLE BRETONNE
31, Rue du Port, à SAINT-BRIEUC (C.-du-N.)
Les tubercules bretons sont exempts du Doryphora et de la Gale noire

Actuellement
MISE EN VENTE
DE
SÉRIES RÉCLAMES
Des Prix - De la Qualité



CHAUSSURES PAUL 8, Rue d'Orléans
NANTES

Planteuse universelle.
DE L'ABBÉ BAÛLE



- PLANTE COMME A LA MAIN
- PLANTE LES CHOUX, BETTERAVES, TASAC, LES PORTE-GRAINES, LES TUBERCULES, POMMES DE TERRE, TOPINAMBOURS
- LA SEULE A-AVANT-TRAIN - TOURNANT FACILEMENT A CHAQUE RANG
- UN PLANT A LA SECONDE

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS ET
COMMANDES, s'ADRESSER A M.
ANDRÉ CHATELAIN
INGÉNIEUR AGRICOLE
A SIGOURNAIS
VENDEE
TELE. 2
BREVETS
MARQUE
DÉPOSÉE

Établissements H. BARBOT
à TROYES (Aube)

Brabant "LE GUI" Simple
Robuste



Modèle 112 kilos - Prix, 460 fr.
vendu avec facilités de paiement
CATALOGUE gratuit sur demande

MEUBLES LEGLAS-MAURICE
GRANDS MAGASINS **DECRE** NANTES

La BANQUE
DE LA
LOIRE-INFÉRIEURE
Albert DELIMÈLE et Co
22, Rue du Calvaire, 22
NANTES
achète cher les pièces d'argent
grecques, belges, Napoléon III et toutes
pièces d'argent et or (sauf françaises et
écus suisses).

Pour la Saison d'Automne
N'allez pas à NANTES
sans entrer chez
MAXIM'S RUE BOILEAU
LE GRAND CHAP-LIER NANTAIS
qui vous présentera les dernières Nouveautés de la saison
FEUTRÉS SOUPLES à partir de... 20 fr.
CASQUETTES à partir de... 15 fr.
SPÉCIALITÉS POUR ENFANTS
Choix incomparable pour Fillettes et Garçonnettes
Prix défiant toute concurrence
Réductions aux mutilés et anciens combattants
sur présentation de leur carte

S. C. M.
ALIMENTATION GÉNÉRALE
18, rue de l'Arche-Sèche - NANTES
ÉPICERIE - BOUCHERIE
Tous les Samedis
GRANDE VENTE RECLAME
Arrivage de Poulets fins
Tous les Mercredis et Vendredis
POISSONNERIE

ELEVEURS, FEMMES DE BASSE-COUR !
Engraissez rapidement tous vos Animaux avec le
CONDIMENT BUTON (dépense minime)
Les 2 kilos : 13 fr., franco : 15 fr. - Les 4 kilos : 24 fr., franco : 26 fr.
Guérissez sûrement Lapins et Volailles malades avec la
POUDRE SOUVERAINE BUTON
La boîte de 1/2 kilo : 10 fr., franco : 12 fr.
La valeur de ces deux produits est confirmée par de nombreuses attestations
clogieuses et les plus hautes récompenses aux grandes expositions.
S. BUTON, Fabricant, Château-d'Olonne (Vendée)
Téléphone 4 - Chèques Postaux Nantes 171.73
Dépôt La Roche - CHEVOLAUX, Marché de Grains, pl. du Marché - Dépositaires sont demandés

APERÇU DE QUELQUES PRIX
Saindoux, 5.85 la livre - Pâtes Bertrand, 1.40 le paquet
1/2 Saumon Rose, 3 fr. la boîte - Chocolat St-Michel, 5.80 la liv.
Rhum Saint-Christophe, le litre, 23.75 ; le 1/2 litre, 13.75

BAPTEMES
FABRIQUE DE DRAGEES
ROUX-RETIENE
2, Rue du Lycée - NANTES - Tél. 143.93

LES AGGLOMÉRÉS SANS FUMÉE
D'ANTHRACITE A DOUBLE RAIE, dits
ANTHRACINE
donnent un CHAUFFAGE PARFAIT
dans tous les appareils à feu continu :
Salamandres, Poêles, Calorifères, etc.
Combustion lente SANS FUMÉE
ODEUR MACHEFER
Se trouvent chez tous les DÉTAILLANTS et à la
Co FRANCO-ANGLAISE DE CHARBONS
2, Rue des Halles, NANTES - Tél. 140.91

MAUPANOSÉ DÉTRUIT LES TAUPES
RADICALEMENT
Procédé le plus simple, le plus efficace, le plus économique (4 francs net pour détruire 1.500 taupes).
DESTRUCTION RAPIDE ET COMPLÈTE, SUCÈS ASSURÉ
Emploi très facile et sans danger, en tout temps et en tout lieu.
Le flacon : 1 fr. (franco contre mandat)
MILLET, Pharmacien, RAMBOUILLET (S.-et-O.)
PRIX ACTUEL : 7 FRANCS

A RETENIR !
148.81
nouveau numéro du téléphone automatique
de la
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse

N'achetez pas un Terrain au bord de la Mer
avant d'avoir visité le nouveau Quartier de **LA RUDELIÈRE** (lotissement approuvé par arrêté préfectoral
du 10 Décembre 1923)
LES SABLES-D'OLONNE
EAU - GAZ - ÉLECTRICITÉ - TOUT A L'ÉGOUT
Son PARC PUBLIC de 40 hectares entièrement boisé et son TERRAIN DE SPORTS
unique, ses TENNIS-CLUB et son HIPPODROME, sa MERVEILLEUSE PLAGE et son
REMBLAI incomparable. - 4 express par jour. - Climat délicieux. - Saison de Mai à Novembre.
S'adresser : à MM. IMBERT et ALONZO, 12, Avenue Godet, aux SABLES-D'OLONNE